



FICHE TECHNIQUE 3300-920

SPECTRUM 920

Antiadhésif d'étampage en poudre pour béton décoratif

DESCRIPTION

L'antiadhésif d'étampage en poudre pour béton décoratif SPECTRUM 920 est un mélange de produits chimiques naturels et synthétiques formulé pour décoller les outils de finition du béton décoratif de façon aisée, rapide et propre. Disponible en 20 couleurs standards, ce produit permet de créer des surfaces au fini deux tons « antique ».

UTILISATIONS

L'antiadhésif d'étampage en poudre SPECTRUM 920 s'utilise sur les surfaces de béton frais comme produit de démoulage et colorant.

CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES

- L'antiadhésif d'étampage en poudre SPECTRUM 920 agit comme un produit de démoulage tout en ajoutant une couleur secondaire aux surfaces de béton décoratif.
- L'antiadhésif d'étampage en poudre SPECTRUM 920 assure un décollement efficace et sécuritaire des outils de finition décorative du béton et réduit leur usure et leur endommagement.
- L'antiadhésif d'étampage en poudre SPECTRUM 920 crée des surfaces au fini « antique » deux tons uniques.
- L'antiadhésif d'étampage en poudre SPECTRUM 920 est disponible en 20 couleurs standards.

EMBALLAGE

Seaux de 16 kg (35 lb)

RENDEMENT

En moyenne, un seau de SPECTRUM 920 permet de traiter une surface de 69,7 à 92,9 m² (750 à 1000 pi²) ou 0,17 à 0,19 kg/m² (3,5 à 4 lb/100 pi²).

REMARQUE : Le taux de recouvrement peut varier selon le résultat désiré. Veuillez contacter un représentant de W. R. MEADOWS pour obtenir de plus amples informations.

DURÉE DE CONSERVATION

Un an dans son contenant non ouvert lorsque stocké dans un endroit sec loin des sources d'humidité.

APPLICATION

Préparation de la surface... Enlever les saletés des outils d'étampage. Lorsque le travail est effectué sur une surface de béton frais, s'assurer que le béton a suffisamment pris et que toute l'eau de ressuage a disparu de la surface à travailler.

Méthode d'application... Épandre généreusement l'antiadhésif d'étampage en poudre SPECTRUM 920 sur la surface de béton. S'assurer que la surface soit recouverte uniformément afin de permettre un bon décollement des outils de finition du béton décoratif.

Placer les matrices à étamper ou de finition décorative sur la surface de béton recouverte avec l'antiadhésif d'étampage en poudre SPECTRUM 920. Étamper la surface de béton jusqu'à la profondeur désirée à l'aide d'un outil à percussion. Enlever la matrice de finition décorative de la surface de béton. L'antiadhésif d'étampage en poudre SPECTRUM 920 devrait demeurer sec sur la surface de béton; le produit ne devrait pas être incorporé dans la surface. Laisser le béton mûrir durant au moins 24 heures.

Nettoyer la surface de béton avec une laveuse à pression et/ou une laveuse à plancher rotative afin d'éliminer l'excédent d'antiadhésif. Ne pas essayer d'enlever l'antiadhésif avant que le béton n'ait atteint un degré de solidité suffisant. L'enlèvement prématuré de l'antiadhésif peut endommager la surface de béton.

Scellement... Sceller la surface de béton avec DECRA-SEAL^{md} ou DECRA-SEAL W/B de W. R. MEADOWS. Si la surface risque de devenir glissante une fois mouillée, appliquer DECK-O-GRIP[®] ou SURE-STEP^{md} de W. R. MEADOWS sur la couche finale du scellant appliqué sur la surface de béton.

Page suivante ...

W. R. MEADOWS DU CANADA

70 HANNANT COURT, MILTON, ONT. L9T 5C1
TÉL: (905) 878-4122 FAX: (905) 878-4125

Bureau des ventes de Montréal : (877) 405-5186

Hampshire, IL / Cartersville, GA / York, PA / Fort Worth, TX
Benicia, CA / Pomona, CA / Goodyear, AZ / Milton, ON
St Albert, AB
www.wrmeadows.com

Nettoyage... Les outils peuvent être nettoyés à l'eau et au savon.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Éviter le contact direct avec ce produit et d'inhaler les poussières. Il est recommandé d'employer un masque antipoussière s'il y a formation de poussière. En cas de contact avec la peau ou les yeux, laver à grande eau. Se référer à la fiche signalétique pour des informations complètes sur la santé et la sécurité.

NUMÉRO ET TITRE DE LA SPÉCIFICATION 2011

03 35 33 Finition du béton étampé

INFORMATION LEED

Peut contribuer à l'obtention de crédits LEED :

- Crédit MR 2 : Gestion des déchets de construction
- Crédit MR 5 : Matériaux régionaux

2011-02-17

SEALTIGHT® est une marque de commerce enregistrée de W. R. Meadows du Canada

Garantie: W. R. Meadows du Canada garantit qu'au moment et à l'endroit où nous faisons la livraison, nos matériaux seront de bonne qualité et se conformeront à nos normes publiées, alors en vigueur à la date de l'acceptation de la commande, sauf en ce qui concerne les variations ne se rapportant pas aux matériaux LA GARANTIE CI-DESSUS SERA EXCLUSIVE ET REMPLACERA TOUTES AUTRES GARANTIES, EXPRIMÉES OU SOUS-ENTENDUES, Y COMPRIS TOUTES GARANTIES SOUS-ENTENDUES DE COMMERCIALISATION ET D'ADAPTATION A UN USAGE PARTICULIER ET TOUTES LES AUTRES GARANTIES APPLICABLES PAR LA LOI, EN COURS D'ACTION, PAR COUTUME COMMERCIALE OU AUTREMENT. En tant que recours exclusif pour toute infraction à cette garantie, nous remplacerons les matériaux défectueux, à condition cependant que l'acheteur examine les matériaux à la réception et nous avise promptement par écrit de toute défectuosité avant que les matériaux ne soient utilisés ou incorporés dans une construction. Trois mois après la livraison des matériaux par W. R. Meadows du Canada, toutes nos garanties et autres obligations en ce qui concerne la qualité des matériaux ainsi livrés seront considérées comme étant remplies et toutes nos responsabilités à cet égard seront terminées, et aucune poursuite pour infraction à l'une de ces obligations ne pourra donc être entamée. W. R. Meadows ne sera en aucun cas responsable des dommages fortuits. A moins d'un accord contraire formulé par écrit, aucune garantie n'est offerte pour des matériaux qui ne sont pas fabriqués par W. R. Meadows du Canada. Nous ne pouvons pas garantir, et d'aucune façon nous ne garantissons, aucune méthode particulière d'utilisation ou d'application, ni les performances des matériaux sous aucune condition particulière. Ni cette garantie, ni notre responsabilité ne peuvent être prolongées, ni amendées par nos vendeurs, distributeurs ou représentants, par les représentants de nos distributeurs, ni par aucun renseignement de vente ou dessin.